

DEPARTEMENT  
DES  
**DEUX-SEVRES**



**VILLE DE NIORT**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 22 MAI 2017**

**Délibération n° D-2017-189**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :  
le 16/05/2017

Affichage du Compte-Rendu Sommaire  
et affichage intégral :  
le 29/05/2017

Port-Boinot - Mise en valeur du patrimoine urbain et  
architectural - Phase 2 : demandes de financements auprès de  
l'Etat

**Président :**

**MONSIEUR JÉRÔME BALOGE**

**Présents :**

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Marc THEBAULT, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Alain GRIPPON, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Dominique JEUFFRAULT, Monsieur Luc DELAGARDE, Madame Anne-Lydie HOLTZ, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Dominique SIX, Madame Sylvette RIMBAUD, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Madame Catherine REYSSAT, Monsieur Dominique DESQUINS, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Agnès JARRY, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Elmano MARTINS, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Christine HYPEAU, Monsieur Fabrice DESCAMPS, Madame Carole BRUNETEAU, Madame Marie-Chantal GARENNE, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Monsieur Sébastien PARTHENAY, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Romain DUPEYROU, Monsieur Simon LAPLACE, Madame Fatima PEREIRA, Madame Josiane METAYER, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Monsieur Christophe POIRIER, Monsieur Alain PIVETEAU, Madame Elodie TRUONG, Madame Nathalie SEGUIN, Madame Isabelle GODEAU, Monsieur Jean-Romée CHARBONNEAU.

**Secrétaire de séance :** Mme Yvonne VACKER

**Excusés ayant donné pouvoir :**

**Excusés :**

Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Madame Monique JOHNSON.

**Direction Développement Urbain et Habitat**

**Port-Boinot - Mise en valeur du patrimoine urbain et architectural - Phase 2 : demandes de financements auprès de l'Etat**

Monsieur Marc THEBAULT, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la commission municipale compétente

Sur proposition de Monsieur le Maire

Dans le cadre du projet de mise en valeur du patrimoine urbain et architectural du site Boinot qui accompagnera notamment l'essor du projet de mise en tourisme de la Sèvre Niortaise, une seconde phase de travaux consiste en la réhabilitation des anciens bâtiments industriels de la chamoiserie suivants :

1/ « Le séchoir ». Bâtiment datant des années 1940 qui tire son nom de son ancienne fonction de séchage des peaux, abritera l'accueil général du Port-Boinot. Traversé par l'une des allées axiales majeures du parc urbain, c'est là que le public trouvera dans ce patrimoine connecté les informations qui l'orienteront vers les diverses activités proposées dans le périmètre restreint du site (convergence des différents parcours, promenades en vélos, à pied ou en canoë au départ du Port, visites culturelles sur place au CIAP ou jeux d'eaux et jardins pédagogiques etc...) ou élargi (le Marais poitevin, la Ville de Niort etc...). Le séchoir sera aussi un lieu d'observation mettant à profit ses connexions visuelles nombreuses avec son environnement (paysage urbain, centre-ville, projet paysager, la Sèvre amont, aval, canalisée et naturelle, etc...).

2/ « Les hangars ». Bâtiments datant des années 1940 composés de 3 travées accolées, auront le rôle d'ateliers, d'espaces des pratiques. Entièrement ouvrables et donc connectés à l'espace public, ils pourront accueillir diverses activités au quotidien (location de canoës et vélos, pôle mobilité, kiosque de restauration, lieux d'installation, d'activités culturelles et appropriables par les usagers) comme lors d'évènements.

Ce projet de réhabilitation, qui respecte les principes de conception initiale de l'édifice, prendra en comptes les dernières normes, obligations réglementaires et exigences environnementales.

Cette seconde phase de travaux peut bénéficier du concours de l'Etat au titre du Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire (FNADT).

Le plan de financement prévisionnel s'établit ainsi :

<b>Dépenses en € HT</b>		<b>Recettes en €</b>	
Travaux (séchoir, hangars, Château d'eau)	4 755 000 €	Etat FNADT	700 000 €
		CAN	1 020 084 €
		Ville de Niort	3 034 916 €
<b>Total en € HT</b>	<b>4 755 000 €</b>	<b>Total</b>	<b>4 755 000 €</b>
<b>TVA</b>	<b>951 000 €</b>		
<b>Total en € TTC</b>	<b>5 706 000 €</b>		

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver le plan de financement prévisionnel présenté ci-dessus ;
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à solliciter auprès de l'Etat la subvention correspondante et à signer les documents afférents.

**LE CONSEIL  
ADOpte**

Pour :	43
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	2

Pour le Maire de Niort,  
**Jérôme BALOGÉ**  
L'Adjoint délégué

Signé

Marc THEBAULT